

3 janvier 2024



Lancement de la collecte de déchets alimentaires en bornes dans neuf communes du SMEEOM moyenne Garonne

A partir du mardi 21 janvier, les foyers sans espace extérieur privatif situés sur les communes d'Auvillar, Dunes, Espalais, Golfech, Lamagistère, Larrazet, Lavit, Malause et Pommevic, pourront trier leurs déchets alimentaires.

Ce dispositif s'inscrit dans la loi AGEC (Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire) qui rend obligatoire pour tous le tri à la source des déchets alimentaire et leur valorisation, en compost ou biogaz. Il vient compléter les solutions déjà mises en place sur le territoire, à savoir le déploiement du compostage domestique ainsi que la mise en œuvre de sites de compostage partagé dans certaines communes.

Dans un premier temps, ce sont treize points de collecte qui seront installés dans les neuf communes citées précédemment. Les habitants concernés sont invités à rencontrer le SMEEOM lors des permanences tenues entre 16h30 et 18h30, le :

- lundi 13 janvier à Lamagistère, salle de vote
- mardi 14 janvier à Golfech, salle du conseil
- mercredi 15 janvier à Auvillar, salle des fêtes
- jeudi 16 janvier à Dunes, salle des Freesias
- lundi 20 janvier à Malause, salle de la mairie
- mardi 21 janvier à Pommevic, petite salle des fêtes
- vendredi 24 janvier à Espalais, salle St Exupéry

Ils pourront y retirer leur seau destiné à stocker et transporter leurs déchets alimentaires jusqu'aux bornes, et obtenir tous les renseignements utiles.

Les déchets alimentaires déposés dans ces bornes seront acheminés au méthaniseur de Garonne Biogaz situé sur la commune Le Pin où ils seront transformés en méthane et en fertilisant. De ce fait, tous les déchets alimentaires seront acceptés, y compris les coquillages (huîtres, moules, etc.).

A terme, treize communes devraient être équipées de ce dispositif. Le SMEEOM espère ainsi détourner des Ordures Ménagères Résiduelles (et donc de l'enfouissement) 450 tonnes de déchets alimentaires. Pour rappel, ceux-ci représentent encore 40 % des poubelles grises du territoire.

Contacts presse :

Isabelle Mignot, responsable prévention des déchets

 i.mignot@smeeom-moyennegaronne.fr  06 76 72 29 46

 www.smeeom-moyennegaronne.fr